

BILL NO. 10

Thirty-first Legislative Assembly

First Session

First Appropriation Act 2004-05

Whereas it appears by message from the Commissioner and in the estimates accompanying the message that the sums mentioned in Schedule A of this *Act* are required for the purpose of defraying certain expenses of the public service of Yukon and for related purposes for the period of 12 months ending March 31, 2005;

The Commissioner of Yukon, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly, enacts as follows:

1 From and out of the Yukon Consolidated Revenue Fund there may be paid and applied a sum not exceeding in the whole \$711,118,000, \$223,336,000 of which has previously been authorised by Special Warrant as shown in Schedule D, for defraying the several charges and expenses of the public service of Yukon payable in the period of 12 months ending on March 31, 2005, as set forth in Schedule A of this *Act* and which, except as noted in Schedule D, includes all sums previously appropriated for any part of the same period, and that sum shall not be paid or applied except in accordance with Schedules A, B and C, the *Financial Administration Act* and, subject to that Act, the estimates accompanying the message from the Commissioner.

PROJET DE LOI N° 10

Trente et unième législature

Première session

Loi d'affectation n° 1
pour l'exercice 2004-2005

Attendu qu'il est nécessaire, comme l'indiquent le message du Commissaire et le budget des dépenses qui y est joint, d'allouer les crédits précisés à l'annexe A de la présente loi pour couvrir certaines dépenses de l'administration publique du Yukon et autres fins connexes pour la période de douze mois se terminant le 31 mars 2005,

le Commissaire du Yukon, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative, édicte :

1 Il peut être prélevé, sur le Trésor du Yukon, une somme maximale de 711 118 000 \$, un montant de 223 336 000 \$ ayant déjà été autorisé par mandat spécial comme l'indique l'annexe D, pour le paiement des charges et dépenses de l'administration publique du Yukon afférentes à la période de douze mois se terminant le 31 mars 2005, telles qu'elles sont énumérées dans l'annexe A; sauf comme il est indiqué à l'annexe D, cette somme comprend tous les montants déjà affectés pour une partie quelconque de cette période et ces crédits ne peuvent être affectés qu'en conformité avec les annexes A, B et C, la *Loi sur la gestion des finances publiques* et, sous réserve de cette dernière, le budget des dépenses joint au message du Commissaire.

2 Not included in the sum of \$711,118,000 referred to in section 1 is the sum of \$650,000 representing the foregone income from non-interest bearing compensating balances held on deposit with the government's banker for purposes of paying for the banking services provided to the government by the bank.

3 The due application of all monies paid or applied pursuant to section 1 shall be accounted for.

2 La somme de 711 118 000 \$ prévue à l'article 1 ne comprend pas la somme de 650 000 \$ représentant le manque à gagner sur les soldes compensateurs ne portant pas intérêt maintenus auprès de l'institution bancaire du gouvernement pour payer les services que lui fournit cette dernière.

3 Il est rendu compte de l'affectation régulière des crédits versés ou affectés sous le régime de l'article 1.

FIRST APPROPRIATION ACT, 2004-05

SCHEDULE A

\$(Dollars in 000's)

Operation and Maintenance Votes

01	Yukon Legislative Assembly	3,927
24	Elections Office	214
23	Office of the Ombudsman	409
02	Executive Council Office	19,000
51	Community Services	45,533
07	Economic Development	6,286
03	Education	99,987
53	Energy, Mines and Resources	31,952
52	Environment	18,720
12	Finance	4,784
15	Health and Social Services	161,190
55	Highways and Public Works	72,482
08	Justice	36,677
10	Public Service Commission	15,134
54	Tourism and Culture	13,500
11	Women's Directorate	626
22	Yukon Development Corporation	one dollar
18	Yukon Housing Corporation	12,683
19	Yukon Liquor Corporation	one dollar
20	Loan Amortization	360
20	Loan Capital	5,000
	Subtotal Operation and Maintenance	<hr/> 548,464 <hr/>

Capital Votes

01	Yukon Legislative Assembly	40
24	Elections Office	5
23	Office of the Ombudsman	5
02	Executive Council Office	2,893
51	Community Services	31,980
07	Economic Development	8,837
03	Education	11,369
53	Energy, Mines and Resources	5,103
52	Environment	2,407
12	Finance	264
15	Health and Social Services	8,530
55	Highways and Public Works	71,409
08	Justice	1,077
10	Public Service Commission	86

FIRST APPROPRIATION ACT, 2004-05

SCHEDULE A

\$(Dollars in 000's)

Capital votes (cont'd)

54	Tourism and Culture	5,325
11	Women's Directorate	8
18	Yukon Housing Corporation	13,316
	Subtotal Capital	<hr/> 162,654 <hr/>
	TOTAL SUMS REQUIRED	<hr/> 711,118 <hr/> <hr/>

LOI D'AFFECTATION N° 1 POUR L'EXERCICE 2004-2005

ANNEXE A

\$ (en milliers de dollars)

Crédits votés relatifs au fonctionnement et à l'entretien

01	Assemblée législative du Yukon	3 927
24	Bureau des élections	214
23	Bureau de l'ombudsman	409
02	Conseil exécutif	19 000
51	Services aux collectivités	45 533
07	Développement économique	6 286
03	Éducation	99 987
53	Énergie, Mines et Ressources	31 952
52	Environnement	18 720
12	Finances	4 784
15	Santé et Affaires sociales	161 190
55	Voirie et Travaux publics	72 482
08	Justice	36 677
10	Commission de la fonction publique	15 134
54	Tourisme et Culture	13 500
11	Bureau de promotion des intérêts de la femme	626
22	Société de développement du Yukon	un dollar
18	Société d'habitation du Yukon	12 683
19	Société des alcools du Yukon	un dollar
20	Amortissement du capital emprunté	360
20	Capital emprunté	5 000
Total partiel : fonctionnement et entretien		548 464

Crédits votés relatifs au capital

01	Assemblée législative du Yukon	40
24	Bureau des élections	5
23	Bureau de l'ombudsman	5
02	Conseil exécutif	2 893
51	Services aux collectivités	31 980
07	Développement économique	8 837
03	Éducation	11 369
53	Énergie, Mines et Ressources	5 103
52	Environnement	2 407
12	Finances	264
15	Santé et Affaires sociales	8 530
55	Voirie et Travaux publics	71 409
08	Justice	1 077
10	Commission de la fonction publique	86

LOI D'AFFECTATION N° 1 POUR L'EXERCICE 2004-2005

ANNEXE A

\$ (en milliers de dollars)

Crédits votés relatifs au capital (suite)

54	Tourisme et Culture	5 325
11	Bureau de promotion des intérêts de la femme	8
18	Société d'habitation du Yukon	13 316
	Total partiel : capital	<hr/> 162 654
	TOTAL DES SOMMES REQUISES	<hr/> <hr/> 711 118

FIRST APPROPRIATION ACT, 2004-05
SCHEDULE B
GRANTS

The sums in this Schedule have been included in the sums in Schedule A. They are extracted from Schedule A and noted here only to show that they have been appropriated for grants rather than for some other purpose. They are not appropriations in addition to what is mentioned in Schedule A.

		<u>Grant amounts</u> <u>\$(Dollars in 000's)</u>
<u>Operation and Maintenance Votes</u>		
01	Yukon Legislative Assembly	0
24	Elections Office	0
23	Office of the Ombudsman	0
02	Executive Council Office	0
51	Community Services	
	- In-Lieu of Property Taxes	4,196
	- Community/Local Advisory Council Operation and Maintenance Grants	70
	- Home Owner Grants	2,589
	- Comprehensive Municipal Grants	12,178
07	Economic Development	0
03	Education	
	- Teacher Training (French Bursaries)	10
	- Post Secondary Student Grants	3,700
	- Post Secondary Student Scholarships	49
53	Energy, Mines and Resources	0
52	Environment	
	- Wildlife Health Fund	1
	- Canadian Cooperative Wildlife Health Centre	7
	- Fur Institute of Canada	6
12	Finance	0
15	Health and Social Services	
	- Adoption Subsidies	87
	- Child Care Operating Grants	2,253
	- Child Care Subsidies	2,854
	- Federal Child Benefit – Whitehorse	180
	- Youth Allowance	2
	- Alcohol and Drug – Education and Prevention	10
	- Employment Incentive Grants	370
	- Social Assistance – Whitehorse	7,956
	- Yukon Seniors' Income Supplement	228
	- Pioneer Utility Grant	734
	- Rehabilitation Subsidies	30
	- In-Lieu of Property Taxes – Continuing Care	250
	- Medical Travel Subsidies	165
	- In-Lieu of Property Taxes – Community Nursing	64
	- Federal Child Benefit – Region	43
	- Social Assistance – Region	940
55	Highways and Public Works	0
08	Justice	
	- Institutional Facilities Inmate Allowance	50
	- Human Rights Commission	421
10	Public Service Commission	0

FIRST APPROPRIATION ACT, 2004-05
SCHEDULE B
GRANTS

The sums in this Schedule have been included in the sums in Schedule A. They are extracted from Schedule A and noted here only to show that they have been appropriated for grants rather than for some other purpose. They are not appropriations in addition to what is mentioned in Schedule A.

Grant amounts
\$(Dollars in 000's)

Operation and Maintenance Votes (cont'd)

54	Tourism and Culture	
	- Arts Centre Corporation	499
11	Women's Directorate	
	- Community Workshops on Family Violence	5
22	Yukon Development Corporation	0
18	Yukon Housing Corporation	0
19	Yukon Liquor Corporation	0
		39,947
	Subtotal Operation and Maintenance Grants	39,947

Capital Votes

01	Yukon Legislative Assembly	0
24	Elections Office	0
23	Office of the Ombudsman	0
02	Executive Council Office	0
51	Community Services	0
07	Economic Development	0
03	Education	0
53	Energy, Mines and Resources	0
52	Environment	0
12	Finance	0
15	Health and Social Services	0
55	Highways and Public Works	0
08	Justice	0
10	Public Service Commission	0
54	Tourism and Culture	0
11	Women's Directorate	0
22	Yukon Development Corporation	0
18	Yukon Housing Corporation	0
		0
	Subtotal Capital Grants	0
	TOTAL GRANTS REQUIRED	39,947

LOI D'AFFECTION N° 1 POUR L'EXERCICE 2004-2005
ANNEXE B
SUBVENTIONS

Les sommes ventilées dans la présente annexe sont incluses dans les sommes de l'annexe A et figurent ci-dessous uniquement pour illustrer qu'elles sont affectées à titre de subventions plutôt qu'à d'autres fins. Elles ne s'ajoutent pas aux sommes ventilées dans l'annexe A.

		Subventions \$ (en milliers de dollars)
<u>Crédits votés relatifs au fonctionnement et à l'entretien</u>		
01	Assemblée législative du Yukon	0
24	Bureau des élections	0
23	Bureau de l'ombudsman	0
02	Conseil exécutif	0
51	Services aux collectivités	
	- Au titre de l'impôt foncier	4 196
	- Subventions pour le fonctionnement des agglomérations et des conseils consultatifs locaux	70
	- Subventions aux propriétaires résidentiels	2 589
	- Subventions municipales globales	12 178
07	Développement économique	0
03	Éducation	
	- Formation des enseignants — bourses pour le français	10
	- Subventions aux étudiants de niveau post-secondaire	3 700
	- Bourses d'études	49
53	Énergie, Mines et Ressources	0
52	Environnement	
	- Fonds pour la santé de la faune	1
	- Centre coopératif canadien de la santé de la faune	7
	- Institut canadien de la fourrure	6
12	Finances	0
15	Santé et Affaires sociales	
	- Subvention pour l'adoption	87
	- Subventions pour l'exploitation de services de garde	2 253
	- Programme de subventions pour les services de garde	2 854
	- Allocations familiales — Whitehorse	180
	- Allocations aux jeunes	2
	- Services aux alcooliques et aux toxicomanes – éducation et prévention	10
	- Subventions d'encouragement à l'emploi	370
	- Aide sociale — Whitehorse	7 956
	- Supplément de revenu pour les personnes âgées	228
	- Subventions aux pionniers (services publics)	734
	- Subventions de réadaptation	30
	- Au titre de l'impôt foncier – services de soins continus	250
	- Subventions pour voyages médicaux	165
	- Au titre de l'impôt foncier – soins infirmiers communautaires	64
	- Allocations familiales – régionales	43
	- Aide sociale – régionale	940
55	Voirie et Travaux publics	0
08	Justice	
	- Allocations aux détenus	50
	- Commission des droits de la personne	421
10	Commission de la fonction publique	0

LOI D'AFFECTION N° 1 POUR L'EXERCICE 2004-2005
ANNEXE B
SUBVENTIONS

Les sommes ventilées dans la présente annexe sont incluses dans les sommes de l'annexe A et figurent ci-dessous uniquement pour illustrer qu'elles sont affectées à titre de subventions plutôt qu'à d'autres fins. Elles ne s'ajoutent pas aux sommes ventilées dans l'annexe A.

		Subventions \$ (en milliers de dollars)
<u>Crédits votés relatifs au fonctionnement et à l'entretien (suite)</u>		
54	Tourisme et Culture	
	- Société du Centre des Arts	499
11	Bureau de promotion des intérêts de la femme	
	- Ateliers sur la violence familiale	5
22	Société de développement du Yukon	0
18	Société d'habitation du Yukon	0
19	Société des alcools du Yukon	0
Total partiel : subventions pour le fonctionnement et l'entretien		39 947
 <u>Crédits votés relatifs au capital</u>		
01	Assemblée législative du Yukon	0
24	Bureau des élections	0
23	Bureau de l'ombudsman	0
02	Conseil exécutif	0
51	Services aux collectivités	0
07	Développement économique	0
03	Éducation	0
53	Énergie, Mines et Ressources	0
52	Environnement	0
12	Finances	0
15	Santé et Affaires sociales	0
55	Voirie et Travaux publics	0
08	Justice	0
10	Commission de la fonction publique	0
54	Tourisme et Culture	0
11	Bureau de promotion des intérêts de la femme	0
22	Société de développement du Yukon	0
18	Société d'habitation du Yukon	0
Total partiel : subventions relatives au capital		0
TOTAL DES SUBVENTIONS REQUISES		39 947

SCHEDULE C

ANNEXE C

YUKON LEGISLATIVE ASSEMBLY

The Yukon Legislative Assembly is the parliament of the Yukon, consisting of Members who are elected by the people of the Yukon. Through them Yukon people make territorial laws and provide money needed by the Government of the Yukon for the present and future good of the people of the Territory.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU YUKON

L'Assemblée législative du Yukon est le parlement du Yukon où siègent les députés élus par la population du Yukon. Par l'intermédiaire des députés, les gens du Yukon décident des lois territoriales et versent les sommes nécessaires au gouvernement du Yukon pour assurer le bien-être des gens du territoire.

ELECTIONS OFFICE

To manage and conduct elections of members of the Yukon Legislative Assembly and school-governing groups.

BUREAU DES ÉLECTIONS

Il dirige et gère les opérations électorales pour l'élection des députés à l'Assemblée législative et des représentants auprès des organismes scolaires.

To provide administrative support for electoral district boundaries commissions.

Il assure des services de soutien administratif aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales.

OFFICE OF THE OMBUDSMAN

To enhance public confidence and promote fairness and integrity in public administration of the Yukon.

BUREAU DE L'OMBUDSMAN

Il tend à accroître la confiance chez le public et à promouvoir l'impartialité et l'intégrité de l'administration publique du Yukon.

DEPARTMENTAL OBJECTIVES

OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LES MINISTÈRES

EXECUTIVE COUNCIL OFFICE

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

To conclude outstanding land claims agreements and self-government agreements with Yukon First Nations.

Il voit à conclure, à titre prioritaire, les accords en matière de revendications territoriales et d'autonomie gouvernementale avec les Premières nations du Yukon.

To ensure effective implementation of land claims agreements in areas of Yukon responsibility.

Il s'assure de la mise en œuvre des accords en matière de revendications territoriales dans les domaines qui sont de la compétence du Yukon.

To build strong "government-to-government" relationships between the Yukon and Yukon First Nation governments.

Il voit à bâtir de bonnes relations intergouvernementales entre le gouvernement du Yukon et les gouvernements des Premières nations du Yukon.

To work with First Nations to enhance economic partnerships and opportunities.

Il travaille avec les Premières nations à améliorer les partenariats et les avenues de développement économiques.

To foster effective relations with the governments of Canada, the provinces and territories, and with other circumpolar jurisdictions such as the State of Alaska.

To advance the constitutional status of the Yukon through legislative amendments and transfer of provincial-type programs from Canada to the Yukon.

To coordinate implementation of the Yukon government's obligations for development assessment processes under the *Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Act* (YESAA) and the interim *Yukon Environmental Assessment Act* (YEAA).

To facilitate the Cabinet decision-making process by providing advice, analysis and other services to Cabinet and its committees and by coordinating policy development and other projects of an interdepartmental nature.

To ensure effective communications with the Yukon public.

To coordinate corporate management issues, strategies and priority setting through provision of corporate programs.

To foster the maintenance, revitalization and protection of Yukon aboriginal languages and support Yukon aboriginal communities in their related activities.

To provide management audit services to government.

To provide statistical information to government to support its decision-making capacity.

To provide administrative and technical support to the Yukon Water Board and its clients.

DEPARTMENT OF COMMUNITY SERVICES

To promote sustainable healthy communities by supporting local governments, community organizations, and the volunteer sector;

Il encourage de bonnes relations avec les gouvernements du Canada, des provinces, des territoires et avec les autres gouvernements circumpolaires tel que l'État de l'Alaska.

Il voit à l'avancement du statut constitutionnel du Yukon par le biais de modifications législatives et par le transfert, du Canada au Yukon, de programmes de nature provinciale.

Il coordonne la mise en œuvre des obligations qu'imposent au gouvernement du Yukon la *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon* (Canada) et la loi provisoire intitulée *Loi sur l'évaluation environnementale dans le processus d'évaluation des activités de développement*.

Il facilite le processus décisionnel du Cabinet en lui fournissant ainsi qu'à ses comités, des avis, des analyses et autres services. Il coordonne le travail de développement de politiques et autres projets interministériels.

Il veille à l'efficacité des processus de communication avec le public.

Il coordonne les questions concernant la gestion des ministères, les stratégies et l'établissement de priorités par la mise sur pied de programmes ministériels.

Il encourage le maintien, la revitalisation et la protection des langues autochtones au Yukon et donne son appui aux initiatives des communautés autochtones dans ces domaines.

Il fournit des services de vérification de gestion au gouvernement.

Il soutient le processus décisionnel du gouvernement en lui fournissant des renseignements statistiques.

Il fournit un soutien technique et administrative à l'Office des eaux du Yukon et à sa clientèle.

MINISTÈRE DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

Il favorise le développement durable de collectivités prospères en soutenant les administrations locales, les organismes communautaires ou les organismes

encouraging active living through sport and recreation; and directly providing community services, planning and zoning, property assessment and taxation, infrastructure and land development.

To support the provision of efficient and convenient ways for the public to access government services, protect public safety through driver and vehicle programs, and provide community educational opportunities through public library programs.

To support the health, safety, and the protection of the public through programs such as the application of minimum building, electrical, and mechanical codes; equitable and responsible employment practices; and orderly and accountable professional and commercial activity.

To protect broad consumer interests through the provision of education, information, and enforcement services.

To assist and enable communities and people to protect themselves from the threat of wildland fire, structural fire, and other emergencies or disasters through the provision and administration of wildland fire, structural fire, and emergency preparedness programs.

To work in partnership with the Yukon Housing Corporation and the Yukon Liquor Corporation to support community development and facilitate the delivery of government services in Yukon communities.

DEPARTMENT OF ECONOMIC DEVELOPMENT

To develop a sustainable and competitive Yukon economy to enrich the quality of life of all Yukoners.

To pursue economic initiatives with a shared vision of prosperity, partnerships and innovation.

To forge partnerships with First Nations in the economic development of the territory.

bénévoles, en encourageant les gens à mener une vie active par la participation aux activités sportives et aux loisirs et en offrant directement des services aux collectivités, notamment en matière de planification, de zonage, d'évaluation, de taxation, d'infrastructures et d'aménagement du territoire.

Il favorise la mise en place de moyens efficaces et pratiques d'offrir les services gouvernementaux au public, veille à la sécurité du public par des programmes de sécurité au volant et offre la possibilité de s'instruire dans les collectivités grâce aux bibliothèques publiques.

Il favorise la santé, la sécurité et la protection du public grâce à des programmes comme l'établissement de normes applicables aux secteurs de la construction, de l'électricité et de la mécanique, de normes d'emploi justes et responsables et de règles régissant les activités professionnelles et commerciales.

Il protège les intérêts généraux des consommateurs par des programmes d'éducation, d'information et de mise en application.

Il aide les collectivités et la population à se protéger contre les feux de végétation, les feux de bâtiment et autres situations d'urgence ou sinistres par la mise sur pied et la gestion de programmes de préparatifs d'urgence.

Il travaille en partenariat avec la Société d'habitation du Yukon et la Société des alcools du Yukon en vue de favoriser l'épanouissement des collectivités et d'y faciliter la prestation de services gouvernementaux.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Il bâtit une économie durable et concurrentielle pour améliorer la qualité de la vie de tous les résidents du Yukon.

Il entreprend des initiatives de développement économique fondées sur une vision commune de prospérité, de partenariat et d'innovation.

Il crée des partenariats avec les Premières nations concernant le développement économique du

territoire.

DEPARTMENT OF EDUCATION

To ensure effective life-long learning opportunities are available for all Yukon people so they may participate effectively in work and their communities. This is to be achieved through planning, developing, implementing and evaluating:

- elementary and secondary education for all school age children;
- Native language education programs and the training of aboriginal languages teachers;
- French language programs for school age children; and
- adult training, education and labour force development programs.

DEPARTMENT OF ENERGY, MINES AND RESOURCES

Responsibly manage Yukon's natural resources and ensure integrated resource and land use by:

- Issuing dispositions of interests in, and approvals and permits for the use of, lands under the administration and control of the Commissioner;
- Regulating Yukon's natural resource wealth in accordance with legislative requirements;
- Establishing positive government-to-government relationships with Yukon First Nations and other agencies with management responsibilities; and
- Participating, monitoring and supporting land-based planning initiatives including regional land use planning and land claim Special Management Areas (SMAs).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Il veille à ce que les résidents du Yukon aient la possibilité de s'instruire continuellement afin qu'ils puissent apporter une contribution valable sur le marché du travail et au sein de la collectivité. Cet objectif sera réalisé par la planification, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation :

- de programmes d'éducation primaire et secondaire destinés aux enfants d'âge scolaire;
- de programmes de langues autochtones et de formation des enseignants de langues autochtones;
- de programmes de langue française pour les enfants d'âge scolaire;
- de programmes de formation professionnelle, d'études et de préparation de la main-d'œuvre.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES

Il gère les ressources naturelles du Yukon de façon responsable et veille à l'utilisation intégrée des terres et des ressources par :

- la délivrance d'actes d'aliénation d'intérêts sur des terres dont le Commissaire a la gestion et la maîtrise, et par la délivrance d'autorisations et de permis concernant l'utilisation de ces terres;
- la réglementation des richesses naturelles du Yukon conformément aux prescriptions législatives;
- l'établissement de relations fructueuses avec les Premières nations du Yukon, de gouvernement à gouvernement, ou avec des agences assumant des responsabilités de gestion;
- la participation et le soutien aux initiatives de planification de l'utilisation des terres et la surveillance de telles initiatives, notamment l'aménagement régional et les zones spéciales de gestion établies sous le régime des ententes définitives.

Promote investment in and responsible development of Yukon's mineral, energy, forestry, agriculture and land resources including:

- Working to facilitate a positive investment climate that will support Yukon development in the oil and gas, oil and gas pipeline, mineral, energy, forestry and agriculture sectors;
- Actively preparing for oil and gas transmission projects;
- Ensuring land is available for Yukoners and Yukon development projects;
- Securing local benefits from Yukon resource projects;
- Working with Yukon First Nation governments to facilitate economic benefits to First Nations from resource developments within their traditional territories;
- Encouraging value-added processing opportunities for Yukon's resources;
- Developing and implementing initiatives to enhance investment, promotion and public education in Yukon's natural resources; and
- Developing and providing comprehensive information on Yukon's resources to clients and stakeholders.

Provide strategic leadership for natural resource policy and planning including:

- Developing mineral, forestry, agriculture and land policy frameworks which reflect an integrated resource management approach; and
- Providing energy policy leadership and energy program coordination including support of alternative energy programs.

Continue to implement an orderly and smooth

Il favorise l'investissement dans les secteurs des mines, de l'énergie, des forêts, de l'agriculture et des ressources foncières; pour ce faire :

- il travaille à créer un climat propice à l'investissement qui viendra étayer le développement de l'industrie du pétrole et du gaz, des pipelines et des gazoducs, des mines, de l'énergie, des forêts et de l'agriculture;
- il se prépare activement pour les projets de transport du pétrole et du gaz;
- il veille à ce que des terres soient disponibles pour la population du Yukon et les projets de développement;
- il fait en sorte que les projets de développement portant sur les ressources naturelles du Yukon produisent des retombées économiques locales;
- en collaboration avec les gouvernements des Premières nations, il fait en sorte que les projets de développement portant sur les ressources naturelles situées dans les territoires traditionnels des Premières nations produisent pour celles-ci des retombées économiques;
- il encourage la transformation à forte valeur ajoutée des ressources naturelles du Yukon;
- il compile des renseignements complets sur les ressources du Yukon et les met à la disposition des clients et des personnes intéressées.

Il fait preuve de leadership stratégique en matière d'élaboration de politiques et de planification dans le secteur des ressources naturelles par les moyens suivants, notamment :

- il développe à l'égard des ressources minières, forestières, agricoles et foncières des cadres de politiques fondés sur une approche de gestion intégrée de ces ressources;
- il fait preuve de leadership en matière de politique énergétique, assure la coordination de programmes énergétiques et encourage le développement d'autres sources d'énergie.

Il continue de veiller à ce que le transfert des

transfer of Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND) resource management programs.

DEPARTMENT OF ENVIRONMENT

To ensure that the renewable resources and the environment of the Yukon are managed and used in accordance with government policy by:

- maintaining and enhancing the quality of the Yukon's environment for present and future generations through ecosystem-based management, conservation of resources and protection and maintenance of biodiversity;
- implementing the principles of the Yukon Conservation Strategy;
- ensuring that Yukon people have the opportunity to be involved in the development and review of departmental programs, policies, legislation and regulations through open and effective communication and processes;
- managing renewable resources in a manner that promotes integration with other sectors such as economic development, so that optimum benefits can be derived for all Yukon people;
- participating in national and international measures designed to enhance environmental quality and encourage sustainable use of renewable resources;
- integrating, implementing and managing additional authorities and responsibilities in water resource and environmental management as devolved from the Government of Canada, that are consistent with the Government of the Yukon's policy and constitutional objectives; and
- undertaking resource management activities that meet the Government of the Yukon's obligations and respect the rights of aboriginal people and relationships established through land claims and self-government agreements.

programmes de gestion des ressources du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) se fasse de façon ordonnée et sans accroc.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Il veille à ce que les richesses renouvelables et l'environnement soient gérés et utilisés en conformité avec les politiques du gouvernement :

- en conservant ou en rehaussant la qualité de l'environnement pour le bien de tous, y compris les générations futures, par l'application de méthodes de gestion fondées sur les écosystèmes, la conservation des ressources et la préservation de la biodiversité;
- en mettant en œuvre les principes énoncés dans le document intitulé « *Yukon Conservation Strategy* »;
- en veillant à ce que la population du Yukon ait l'occasion de participer par un processus ouvert et efficace de communication à l'élaboration et à la révision des programmes, des politiques ou des mesures législatives ou réglementaires adoptés par les ministères;
- en gérant les ressources naturelles de manière à en favoriser une gestion intégrée avec les autres secteurs tel le développement économique, afin d'en tirer le plus d'avantages possibles pour la population du Yukon;
- en participant aux mesures nationales et internationales visant à rehausser la qualité de l'environnement et à favoriser le développement durable des ressources naturelles;
- en intégrant, en mettant en œuvre et en gérant les nouvelles attributions qui lui sont transférées par le gouvernement du Canada à l'égard des eaux et de l'environnement, en conformité avec les politiques du gouvernement du Yukon et ses objectifs constitutionnels;
- en entreprenant des activités de gestion des ressources conformes aux engagements du gouvernement du Yukon concernant les droits des peuples autochtones et les relations établies sous le régime des ententes définitives et des

ententes d'autonomie gouvernementale.

DEPARTMENT OF FINANCE

To ensure that the financial resources of the Government of the Yukon are managed in a manner that meets the priorities of the Government and complies with the statutes.

DEPARTMENT OF HEALTH AND SOCIAL SERVICES

Health and Social Services is committed to working with the community to ensure quality health and social services for Yukoners. This will be achieved by helping individuals acquire the skills to live responsible, active, healthy and independent lives; and by providing a range of accessible, sustainable services that assist individuals, families and communities to reach their full potential.

DEPARTMENT OF HIGHWAYS AND PUBLIC WORKS

To support government program delivery through procurement and management services.

To serve the public by managing and regulating transportation infrastructure, systems and programs.

To serve the public and support government departments by developing and maintaining building, transportation and technology infrastructure.

To provide and promote French language services to government departments and the Yukon public in accordance with the Yukon Languages Act.

DEPARTMENT OF JUSTICE

The Yukon Department of Justice operates to:

- enhance public confidence in, and respect for, the law and society;
- promote an open and accessible system of

MINISTÈRE DES FINANCES

Il voit à ce que les ressources financières du gouvernement du Yukon soient gérées en conformité avec les priorités du gouvernement et dans le respect des lois.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES

Le ministère de la Santé et des Affaires sociales se dédie à œuvrer auprès de la communauté afin d'assurer un éventail de services de santé et de services sociaux de qualité. Ces objectifs pourront être atteints en venant en aide aux personnes afin qu'elles puissent acquérir les habiletés leur permettant de vivre de façon saine, active, autonome et responsable et en leur fournissant un choix de services accessibles et durables qui aideront ces personnes, les familles et les communautés à atteindre leur plein potentiel.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS

Il appuie la mise en œuvre des programmes gouvernementaux par l'approvisionnement et la gestion de services.

Il sert le public en gérant et en réglementant les infrastructures, les systèmes et les programmes afférant au transport.

Il sert le public et appuie les ministères par la mise en place et l'entretien d'infrastructures (bâtiment, transport, technologie).

Il fournit des services en français aux ministères et à la population du Yukon et en favorise l'utilisation conformément à la *Loi sur les langues*.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Le ministère de la Justice du Yukon fonctionne de façon :

- à rehausser la confiance et le respect du public envers la société et ses lois;

justice that provides fair and equal services to all Yukon citizens;

- ensure that the administration of justice operates for the benefit of all persons in the Yukon;

- work toward an effective and responsive correctional system to manage offenders in ways that promote rehabilitation and ensure public safety;

- ensure that the Government of the Yukon receives high quality and cost effective legal services;

- promote effective policing, crime prevention and community justice initiatives in our communities; and

- encourage respect for individual, collective and human rights.

- à promouvoir un système juridique ouvert et accessible offrant des services équitables et accessibles aux résidents du Yukon;

- à s'assurer que l'administration de la justice fonctionne dans l'intérêt des résidents du Yukon;

- à établir un système correctionnel efficace et souple permettant de traiter les délinquants de façon à promouvoir leur réadaptation et à assurer la sécurité du public;

- à s'assurer que le gouvernement du Yukon reçoive des services juridiques de qualité et efficaces en termes de coûts;

- à promouvoir un service de police efficace, la prévention du crime, ainsi que des initiatives de justice communautaires;

- à favoriser le respect des droits de la personne tant au niveau individuel que collectif.

PUBLIC SERVICE COMMISSION

To have valued partnerships and to provide human resource expertise leading to organizational excellence.

To provide corporate leadership in human resource management services for the Government of the Yukon.

To plan and implement Representative Public Service provisions of Yukon First Nation Land Claims Agreements.

DEPARTMENT OF TOURISM AND CULTURE

In partnership with the private sector, interest groups, municipal governments, First Nation governments and other government departments:

- to generate long-term economic growth and export revenues for the benefit of Yukon people through the development and marketing of the

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Elle met l'accent sur la qualité des partenariats et elle fournit l'expertise au niveau des ressources humaines, contribuant ainsi à l'excellence des organismes.

Elle fournit un leadership d'entreprise dans le domaine de la gestion des ressources humaines pour le gouvernement du Yukon.

Elle permet également de planifier et de mettre en œuvre les dispositions des ententes sur les revendications territoriales des Premières nations du Yukon touchant leur représentation dans la fonction publique.

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA CULTURE

En partenariat avec le secteur privé, les groupes d'intérêt, les administrations municipales, les gouvernements des Premières nations et autres ministères :

- il stimule la croissance économique à long terme et génère des recettes d'exportation pour le bien de la population du Yukon par l'expansion de l'industrie du tourisme et en

Yukon tourism industry; and

- to generate long-term economic growth and maximize socio-cultural benefits for Yukon residents and visitors through the preservation, development and interpretation of the Yukon's historic resources and of visual, literary and performing arts and cultural industries in the Yukon.

WOMEN'S DIRECTORATE

To support the Government of the Yukon's commitment to the economic, legal and social equality of women.

YUKON DEVELOPMENT CORPORATION

To develop and promote the development of energy systems and the generation, production, transmission and distribution of energy in all its forms in a manner consistent with sustainable development.

YUKON HOUSING CORPORATION

To assist people to meet their housing needs.

To help the housing market-place work better by furthering the self-sufficiency of communities, industries, and people by:

- providing social housing to serve the changing needs of clients;
- providing staff housing to meet departmental needs;
- supporting Yukoners to repair their homes, improve the energy efficiency of their homes and protect the environment;
- supporting Yukoners to become homeowners and to improve the accessibility and energy efficiency of the housing stock;
- assisting seniors and people with disabilities to meet their housing needs;
- playing a lead role in educating and transferring technology to the Yukon housing

faisant la publicité des attraits du Yukon;

- il stimule la croissance économique à long terme et maximise les avantages socioculturels pour les résidents du Yukon et les touristes par la conservation, le développement et l'interprétation des ressources patrimoniales, des arts visuels, de la littérature, des arts dramatiques et de la culture au Yukon.

BUREAU DE PROMOTION DES INTÉRÊTS DE LA FEMME

Il appuie le gouvernement du Yukon dans ses engagements envers l'égalité de la femme sur les plans économique, juridique et social.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU YUKON

Elle développe ou appuie le développement de systèmes énergétiques, ainsi que la génération, la production, la transmission et la distribution d'énergie sous toutes ses formes selon les principes du développement durable.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU YUKON

Elle aide la population à subvenir à ses besoins en matière de logement.

Elle stimule le marché de l'habitation et aide les collectivités, les industries et les particuliers à devenir plus autonomes :

- en fournissant du logement social pour répondre aux besoins changeants de la clientèle;
- en répondant aux besoins des ministères en matière de logement pour leur personnel;
- en encourageant les résidents du Yukon à rénover leur logement en vue d'en augmenter l'efficacité énergétique et de protéger l'environnement;
- en encourageant les résidents du Yukon à devenir propriétaires de leur logement, en facilitant l'accès à la propriété et en augmentant l'efficacité énergétique des logements;
- en aidant les personnes âgées et les personnes handicapées à subvenir à leurs besoins en

industry and general public; and

- building community and industry capacity.

matière de logement;

- en jouant un rôle de chef de file par le transfert de connaissances et de moyens technologiques aux professionnels de l'habitation et au grand public;

- en renforçant les capacités des collectivités et des industries.

YUKON LIQUOR CORPORATION

To provide for and regulate the purchase, importation, distribution and retail sale of alcoholic beverages in the Yukon.

To encourage social responsibility in the sale and consumption of alcoholic beverages in the Yukon.

To provide for the return and, where possible, recycling of beverage containers.

To provide the services of Territorial Agent in rural communities where a liquor store is located.

To manage public lotteries and provide support to the Yukon Lottery Commission.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU YUKON

Elle s'occupe de l'approvisionnement et de la réglementation des achats, des importations, de la distribution et de la vente au détail de boissons alcoolisées au Yukon.

Elle encourage une approche responsable face à la consommation et à la vente de boissons alcoolisées.

Elle voit à la consignation et, dans la mesure du possible au recyclage des récipients à boisson.

Elle voit à l'affectation d'un agent territorial dans les collectivités rurales dotées d'un magasin de vente de boissons alcoolisées.

Elle exploite les loteries publiques et soutient la Commission des loteries du Yukon.

**FIRST APPROPRIATION ACT, 2004-05
SCHEDULE D
SPECIAL WARRANT**

The sums in this Schedule have been included in the sums in Schedule A. They are extracted from Schedule A and noted here only to show that they are sums the expenditure of which was previously authorized by Special Warrant made by Order-in-Council 2004/51. They are not appropriations in addition to the sums in Schedule A.

		Special Warrant Amounts <u>\$ (Dollars in 000's)</u>
<u>Operation and Maintenance Votes</u>		
01	Yukon Legislative Assembly	1,093
24	Elections Office	27
23	Office of the Ombudsman	34
02	Executive Council Office	2,936
51	Community Services	14,530
07	Economic Development	768
03	Education	25,686
53	Energy, Mines and Resources	4,850
52	Environment	1,934
12	Finance	399
15	Health and Social Services	62,620
55	Highways and Public Works	27,199
08	Justice	6,691
10	Public Service Commission	2,118
54	Tourism and Culture	4,318
11	Women's Directorate	111
22	Yukon Development Corporation	one dollar
18	Yukon Housing Corporation	1,104
19	Yukon Liquor Corporation	one dollar
20	Loan Amortization	30
20	Loan Capital	5,000
		161,448
<u>Capital Votes</u>		
01	Yukon Legislative Assembly	10
24	Elections Office	3
23	Office of the Ombudsman	1
02	Executive Council Office	130
51	Community Services	4,535
07	Economic Development	905
03	Education	7,868
53	Energy, Mines and Resources	1,195
52	Environment	1,908
12	Finance	264
15	Health and Social Services	4,566
55	Highways and Public Works	36,258
08	Justice	240

**FIRST APPROPRIATION ACT, 2004-05
SCHEDULE D
SPECIAL WARRANT**

The sums in this Schedule have been included in the sums in Schedule A. They are extracted from Schedule A and noted here only to show that they are sums the expenditure of which was previously authorized by Special Warrant made by Order-in-Council 2004/51. They are not appropriations in addition to the sums in Schedule A.

		Special Warrant Amounts <u>\$ (Dollars in 000's)</u>
<u>Capital Votes (cont'd)</u>		
10	Public Service Commission	86
54	Tourism and Culture	2,709
11	Women's Directorate	1
18	Yukon Housing Corporation	1,209
	Subtotal Capital	61,888
TOTAL OF OPERATION AND MAINTENANCE PLUS CAPITAL		223,336

LOI D’AFFECTATION N° 1 POUR L’EXERCICE 2004-2005
ANNEXE D
MANDAT SPÉCIAL

Les sommes ventilées dans la présente annexe sont incluses dans les sommes de l’annexe A et figurent ci-dessous uniquement pour illustrer qu’elles sont affectées pour des dépenses déjà autorisées par mandat spécial établi par le décret 2004/51. Elles ne s’ajoutent pas aux sommes ventilées dans l’annexe A.

Sommes autorisées
par mandat spécial
\$ (en milliers de dollars)

Crédits votés relatifs au fonctionnement et à l’entretien

01	Assemblée législative du Yukon	1 093
24	Bureau des élections	27
23	Bureau de l’ombudsman	34
02	Conseil exécutif	2 936
51	Services aux collectivités	14 530
07	Développement économique	768
03	Éducation	25 686
53	Énergie, Mines et Ressources	4 850
52	Environnement	1 934
12	Finances	399
15	Santé et Affaires sociales	62 620
55	Voirie et Travaux publics	27 199
08	Justice	6 691
10	Commission de la fonction publique	2 118
54	Tourisme et Culture	4 318
11	Bureau de promotion des intérêts de la femme	111
22	Société de développement du Yukon	un dollar
18	Société d’habitation du Yukon	1 104
19	Société des alcools du Yukon	un dollar
20	Amortissement du capital emprunté	30
20	Capital emprunté	5 000
	Total partiel : fonctionnement et entretien	161 448

Crédits votés relatifs au capital

01	Assemblée législative du Yukon	10
24	Bureau des élections	3
23	Bureau de l’ombudsman	1
02	Conseil exécutif	130
51	Services aux collectivités	4 535
07	Développement économique	905
03	Éducation	7 868
53	Énergie, Mines et Ressources	1 195
52	Environnement	1 908
12	Finances	264
15	Santé et Affaires sociales	4 566
55	Voirie et Travaux publics	36 258
08	Justice	240
10	Commission de la fonction publique	86

LOI D’AFFECTATION N° 1 POUR L’EXERCICE 2004-2005
ANNEXE D
MANDAT SPÉCIAL

Les sommes ventilées dans la présente annexe sont incluses dans les sommes de l’annexe A et figurent ci-dessous uniquement pour illustrer qu’elles sont affectées pour des dépenses déjà autorisées par mandat spécial établi par le décret 2004/51. Elles ne s’ajoutent pas aux sommes ventilées dans l’annexe A.

	<u>Sommes autorisées par mandat spécial \$ (en milliers de dollars)</u>
<u>Crédits votés relatifs au capital (suite)</u>	
54 Tourisme et Culture	2 709
11 Bureau de promotion des intérêts de la femme	1
18 Société d’habitation du Yukon	1 209
	<hr/>
Total partiel : capital	61 888
	<hr/>
TOTAL DES SOMMES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT, À L’ENTRETIEN ET AU CAPITAL	223 336
	<hr/> <hr/>